



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5091046

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 23/07/2025 16H14 C:004400 I:24896
V/REF : 39634
V/Email reçu le Mercredi 23/07/2025 à 16H14

SDC 'Le Square Maréchal'
C/O REGIE PAUTET
Résidence les Ormes
86TER, AVENUE JEAN JAURES
69800 ST PRIEST

IMMEUBLE : SQUARE MARECHAL(COP)
15/17, RUE CHRYSOSTHOME
ALLEE A ET B
69800 ST PRIEST

Vaulx en Velin, le 23 Septembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N°17 CHRYSOSTOME -
PROPRIETAIRE DU VEHICULE IL DESCENDRA POUR L'ENLEVER TEL:06 64856111
VOITURE 'SANDERO MARRON METTALISE'

MOTIF : INTERVENIR POUR : NETTOYAGE PUISARD A HAUTEUR DE L'ALLÉE 17
LORS DE PLUIE, REFOULEMENT DANS LE SOUS-SOL

Donneur d'ordre : Mme N. PUDDU

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 06/08 A 10H00 :
REPERAGE DES LIEUX ET MISE EN PLACE DU MATERIEL
- POMPAGE - NETTOYAGE ET CURAGE DE LA GROSSE FOSSE DE RELEVAGE EN
CHARGE DE GRAISSE
MISE EN EAU ET CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT DES POMPES DE RELEVAGE
NETTOYAGE DES LIEUX

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 06/08/25 à 16H31 M. O. PAUTET

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage
de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5091046

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	4	29,12	29,12
3,25	H.Véhi. HP-Pompage-Refolement le 06/08	4	170,03	552,59
TOTAL H.T.				581,71
T.V.A. a 10,00%				58,17
TOTAL T.T.C.En EURO				639,88

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.